

À l'attention de

Take off S.p.A.

Via Montenapoleone 8, Milan

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DE LA NOMINATION AU POSTE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET CONFIRMATION DE L'ABSENCE DE MOTIFS D'INÉLIGIBILITÉ ET DU RESPECT DES EXIGENCES NÉCESSAIRES

(conformément aux articles 46 et 47 du décret présidentiel italien n° 445 du 28 décembre 2000)

Le soussigné Luca Provaroni, né à Rieti le 12/09/1973, code fiscal PRVLCU73P12H282Q, résidant à Via Pietro Fedele, 60 - 00179

Attendu que

le soussigné

- a été désigné par l'actionnaire Summit S.p.A., comme candidat au poste de Commissaire aux comptes titulaire de Take Off S.p.A. (« Take Off » ou la « Société ») à l'occasion de la session ordinaire de l'assemblée générale de la Société convoquée le 28 avril 2022, ou le cas échéant, sur deuxième convocation le 29 avril 2022, au siège d'exploitation de la Société à Monopoli (BA), Via Baione 272/D ;
- est conscient des exigences prescrites par la loi et les règlements en vigueur, ainsi que par les statuts de la Société pour l'exercice de la fonction de Commissaire aux comptes de la Société ;

sous sa propre et unique responsabilité, conformément à la loi et aux Statuts de la Société, ainsi qu'aux dispositions prévues par l'art. 76 du décret présidentiel italien n° 445 du 28 décembre 2000 445 du 28 décembre 2000 relatif à la falsification de documents ou aux fausses déclarations,

déclare

- A. qu'il accepte la nomination et l'éventuelle désignation comme Commissaire aux comptes permanent de Take Off ;
- B. qu'il n'est pas candidat sur une autre liste pour l'élection du Conseil des Commissaires aux Comptes de la Société ;
- C. qu'il n'existe pas de motifs d'inéligibilité, de déchéance ou d'incompatibilité et qu'il remplit les conditions requises par la loi pour la nomination au poste de Commissaire aux comptes de Take Off, ainsi que toutes les exigences d'indépendance prévues par l'article 148, paragraphe 3, de la loi consolidée sur les finances (TUF), ainsi que celles d'intégrité et de professionnalisme, y compris celles prescrites par le décret du ministère italien de la Justice n° 162 du 30 mars 2000 ;
- D. qu'il n'occupe pas et/ou n'exerce pas de fonctions dans les organes de gestion, de surveillance ou de contrôle d'entreprises ou de groupes d'entreprises concurrents de la Société ;
- E. qu'il n'exerce pas de fonctions de direction ou de contrôle dans une mesure égale ou supérieure aux limites établies par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- F. qu'il s'engage à produire, à la demande de la Société, la documentation appropriée pour confirmer la véracité des informations déclarées ;

Le soussigné s'engage à informer sans délai le Conseil d'Administration de Take Off et le Président du Conseil des Commissaires aux Comptes de toute modification de la présente déclaration et à produire, à la demande de Take Off, la documentation appropriée pour confirmer la véracité des informations déclarées.

Le curriculum vitae est joint à la présente, ainsi qu'une liste des fonctions de gestion et de contrôle exercées dans d'autres sociétés, mise à jour à la date de la présente déclaration.

Déclaration du candidat au poste de contrôleur légal des comptes

Le soussigné autorise le traitement des données à caractère personnel recueillies, conformément aux lois en vigueur et exclusivement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

Lieu et date

En foi de quoi

Rome, le 1er avril 2022

In fede


To
Take off S.p.A.
Via Montenapoleone, 8
20121 Milan

OBJET : liste des postes de direction et de contrôle dans d'autres sociétés

- "Europa Factor S.p.A." - Conseil d'administration - Président - Code fiscal : 07552111002 -
Siège social : Via Zoe Fontana 220, (00131) Rome ;
- "Credit Factor S.p.A." - Conseil d'administration - Administrateur responsable du contrôle
interne - Code fiscal : 07128801003 - Siège social : Via Venti Settembre, 30, (00187) Rome ;
- "La.ri.ser. srl" - Conseil d'administration - Administrateur - Code fiscal : 04988221000 -
Siège social : Via Leopoldo Serra 31, (00153) Rome ;
- "Take Off S.p.A." - Conseil des commissaires aux comptes - Président - Code fiscal :
04509190759 - Siège social : Via Di Novella 22, (00100) Rome ;
- "Vittorio Acciai srl" - Réviseur unique - Code fiscal : 10804851003 - Siège social : Via Latina
Km 2,600, (00031) Artena (RM) ;
- "Calcestruzzi Fiorentini srl" - Réviseur unique - Code fiscal : 08085141003 - Siège social :
Via Latina Km 0,700, (00031) Artena (RM) ;
- "Asp-Azienda Servizi Pubblici S.p.A." - Conseil des commissaires aux comptes - Président
- Code fiscal : 02315031001 - Siège social : Largo Felice Armati 1, (00043) Ciampino (RM) ;
- "Holding di Iniziativa Industriale S.p.A." - Conseil des commissaires aux comptes -
Membre - Code fiscal : 08768771001 - Siège social : Via Fulcieri Paulucci De Calboli 1,
(00100) Rome ;
- "Italiacamp srl" - Réviseur unique - Code fiscal : 12079681008 - Siège social : Viale Pola 12,
(00100) Rome ;
- "Busitalia Sita Nord srl" (Groupe FS Group) - Commissaire aux comptes suppléant - Code
fiscal : 06473721006 - Siège social : Piazza della Croce Rossa 1, (00161) Rome ;
- "NUGO S.p.A." (Groupe FS) - Commissaire aux comptes titulaire - Code fiscal :
14565391001 - Siège social : Piazza della Croce Rossa 1, (00161) Rome ;

LUCA PROVARONI

- "La Tecnica nel Vetro S.p.A." - Conseil d'administration - Administrateur - Code fiscal : 03604091219 - Siège social : Via Gelso, 4 Pimonte (NA) ;
- "Ford Credit Italia S.p.A." - Conseil des commissaires aux comptes - Commissaire aux comptes titulaire - Siège social : Via Andrea Argoli, 54 (00143) Rome ;
- "ATAC" (Azienda per la Mobilità di Roma Capitale S.p.A.) - Conseil de surveillance (conformément au décret législatif italien 231/2001) - Membre - Code fiscal : 06341981006 - Siège social : Via Prenestina 45, (00100) Rome ;
- "Take Off S.p.A." - Conseil de surveillance (conformément au décret législatif italien 231/2001) - Code fiscal : 04509190759 - Siège social : Via Di Novella 22, (00100) Rome ;
- "Over S.p.A." - Conseil de surveillance (conformément au décret législatif italien 231/2001) - N° TVA : 03498990757 - Siège social : Via Turi, nc 70013 - Castellana Grotte (BA) ;
- "Italferr S.p.A." (Groupe FS) - Commissaire aux comptes suppléant - Code fiscal : 06770620588 - Siège social : Via Vito Giuseppe Galati 71, (00100) Rome.

Rome, 1er avril 2022

Luca Provaroni

In fede


VIA GIUSEPPE GIOACHINO BELLI, 39
ROME (00193) - TEL. 06.53098344 - MOB.
329.0948623
luca.provaroni@gmail.co
m luca.provaroni@pec.net

Curriculum vitae

Informations personnelles :

Nom Luca Provaroni
Date de naissance Rieti, 12 septembre 1973
Nationalité italienne
Résidence et domicile Via Pietro Fedele, 60 - 00179 Rome
Téléphone Portable 329.0948623
E-mail luca.provaroni@gmail.com
luca.provaroni@pec.net

Cabinet Via Giuseppe Gioachino Belli, 39
00198 – Rome
Tél. 06.53098344

FINVALUE S.r.l. (Consultant - partenaire)

Domaines de compétence :

États financiers
Normes comptables nationales et IFRS
Droit de la faillite - procédures d'insolvabilité
Restructuration d'entreprises
Analyse financière - Plans d'affaires
Droit des sociétés et droit commercial
Opérations extraordinaires
Restructuration d'entreprises et de dettes

Qualifications professionnelles - appartenance à une association :

Comptable agréé et expert-comptable (Registre professionnel de Rome, n°. AA/008609).

Commissaire aux comptes (décret ministériel italien du 2 novembre 2005, publié au Journal officiel de la République italienne, supplément n° 88 du 8 novembre 2005, sous le n° 138605).

Tribunal de Rome - liste des témoins experts nommés par le tribunal.

Ministère italien de la Justice - registre des organismes d'intervention en cas de crise (n° 124).

Activités professionnelles (actuelles) :

Activités principales :

- restructuration d'entreprises ;
- restructuration de dettes ;
- accords de restructuration conformément à l'art. 182-bis de la loi italienne sur la faillite ;
- arrangements avec les créanciers conformément à l'art. 160 de la loi italienne sur la faillite ;
- les opérations fiscales dans le cadre des accords de restructuration conformément à l'art. 182-bis de la loi italienne sur la faillite et en ce qui concerne les arrangements avec les créanciers conformément à l'art. 160 de la loi italienne sur la faillite ;
- la certification des plans d'entreprise en ce qui concerne les accords de restructuration et les arrangements avec les créanciers ;
- avis-conseils en matière de comptabilité et d'états financiers,
- évaluations d'entreprises et de divisions d'entreprises ;
- expert nommé par les parties (affaires civiles et pénales) ;
- expert judiciaire (Tribunal de Rome) ;
- commissaire judiciaire pour les arrangements avec les créanciers (Tribunal de Latina).

Principaux clients - activités : Roma Capitale - Département des participations (conseil sur les systèmes de contrôle des sociétés bénéficiaires), Cabinet du Premier Ministre (conseil sur le litige résultant de l'urgence des déchets à Naples), RFI - Rete Ferroviaria Italiana S.p.A. (avis sur les procédures d'attribution des coûts aux centres de coûts) ; Agricar Diesel S.p.A. (règlement de la dette fiscale) ; AZ Loyalty S.p.A. (test de dépréciation sur le goodwill) ; APSA - Amministrazione del Patrimonio della Sede Apostolica (mise en place d'un système de contrôle de gestion) ; Gruppo Estra S.p.A. (allocation du prix d'achat), Avalon S.r.l. (secteur hôtelier, conseil comptable et fiscal), Design Manufacturing S.p.A. (conseil sur le traitement de l'emprunt obligataire aux fins des IFRS), La Tecnica Nel Vetro S.p.A. (restructuration de la dette), Axelero S.p.A. (conseil sur le traitement de l'emprunt obligataire convertible et du warrant aux fins des IFRS) ; Alibert S.p.A. (secteur alimentaire, évaluation de la marque) ; conseiller et évaluateur pour l'Autorité régionale du Latium pour la vente de participations non stratégiques ; Alibert S.p.A. (secteur des pâtes, évaluation de la société et de la marque) ; Fondazione Enpaia (conseil sur la structure de gouvernance et modification conséquente des statuts), Piazza di Spagna View S.r.l. (secteur hôtelier, évaluation de la marque) ; Grotto S.p.A. (évaluation de la marque « GAS » et évaluation de l'entreprise étrangère) ; Campus BioMedico (évaluation de brevets dans le domaine des sciences de la vie) ; Newlisi S.p.A. (évaluation d'obligations et de warrants liés - estimation de la valeur économique de la société) ; Autorité régionale du Latium (due diligence et évaluation de la formation d'un consortium unique - combinaison de 5 consortiums régionaux) ; Lazio Innova S.p.A. (conseil technico-comptable sur le traitement des fonds régionaux) ; Autorité régionale du Latium (projet de création d'un consortium industriel unique) ; Savio Thesan S.p.A. (estimation des brevets et des marques) ; AZ Loyalty (estimation de la valeur économique de la base de données) ; AZ Loyalty (estimation de la valeur économique au 30.06.2021 de 100% du capital de la Société pour la vente aux enchères de l'actif) ; Fornace Calce Grigolin S.p.A. (restructuration de la dette) ; Nicolai Ricevimenti S.r.l. (restructuration de la dette) ; Italpol Vigilanza S.r.l. (due diligence - évaluation de la zone immobilière).

Expérience professionnelle précédente :

Deloitte Financial Advisory Services S.P.A. (2004-2006) - Bureau de Rome, secteur Fusions et Acquisitions (évaluations - due diligence économique-financière)

Studio Prof. Claudio Bianchi – Rome

1999-2004 : stage et collaboration professionnelle

2004-2006 : collaboration professionnelle

Postes de direction et de conseil (principaux) :

Il exerce des fonctions de président du conseil des commissaires aux comptes, de commissaire aux comptes et d'auditeur indépendant dans des sociétés par actions (secteurs : énergie, construction, services, investissements-capital-risque), des associations (entités bilatérales), des fondations (Goupe FS Fondation Ferrovie dello Stato, précédemment auditeur de la Fondation Civitas Lateranensis, Pontificia Università Lateranense), des fonds de santé, des fonds de pension et des entités économiques publiques.

Y compris (principaux postes de direction) :

Il est le président du conseil d'administration d'un intermédiaire financier en vertu de l'art. 106 de la loi consolidée italienne sur les banques (TUB) supervisé par la Banque d'Italie.

Il est administrateur responsable des risques, de la conformité et de l'audit interne de l'intermédiaire financier en vertu de l'art. 106 de la loi consolidée italienne sur les banques (TUB) supervisé par la Banque d'Italie.

Il est membre du conseil d'administration d'une fondation qui fournit des services de retraite.

Il est directeur général d'un fonds de pension supervisé par la COVIP.

Il est membre du conseil d'administration du fonds de pension de l'industrie alimentaire supervisé par la COVIP ;

Il est président du conseil d'administration de l'institution de prévoyance de l'industrie alimentaire.

Y compris (principaux postes de contrôle) :

Il est président du conseil des commissaires aux comptes d'un fonds de pension supervisé par la COVIP ;

Il est président du conseil des commissaires aux comptes d'une société cotée sur l'AIM ;

Il est membre du conseil des commissaires aux comptes d'un intermédiaire financier au sens de l'art. 106 de la loi consolidée italienne sur les banques (TUB) supervisé par la Banque d'Italie (Groupe Ford).

Il est président du Conseil des commissaires aux comptes de l'entité publique de l'Autorité régionale du Latium ;

Il est membre du Conseil des commissaires aux comptes de la caisse de santé des artisans ;

Il est membre du conseil de surveillance, en vertu du décret législatif italien 231/2001, d'une société de transport public local et de sociétés opérant dans le secteur commercial, en qualité de président.

Participation à des Commissions-Comités :

- Il est membre de la "Commission des normes comptables nationales et internationales" de l'Association des experts-comptables et comptables de Rome.
- Il est membre du Conseil scientifique de l'Institute for Corporate Governance (IGS).
- Il a été membre, avec la responsabilité de la formation, de la Directive de l'« Union des jeunes experts-comptables et comptables » de Rome.
- Il a été membre du Comité scientifique de la Fondation nationale de l'Union des jeunes experts-comptables et comptables.
- Il a été membre de la « Commission des commissaires aux comptes » de l'Association des experts-comptables et des comptables agréés de Rome.
- Il a été membre du comité technique de l'ANDAF pour la gouvernance d'entreprise.

Professorat - activités académiques :

- Professeur, pour la partie applications, des cours de comptabilité, d'économie d'entreprise et d'économie des groupes et des regroupements d'entreprises (de 2000 à 2008).
- Professeur titulaire de comptabilité (Faculté d'économie - Université de Rome « La Sapienza ») 2008–2009.
- Professeur titulaire de comptabilité (Faculté d'économie - Université de Rome « La Sapienza ») 2009–2010.
- Professeur titulaire de « Politiques de marché » (Faculté de Pharmacie - Université de Rome « La Sapienza »), 2009–2010.
- Professeur titulaire de « Politiques de marché », Université de Rome « La Sapienza », Faculté de Sciences Pharmaceutiques, 2e semestre (2010-2011 ; 2011-2012).
- Professeur titulaire de normes comptables internationales, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie, 1er semestre (2011-2012).
- Professeur titulaire de Comptabilité, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'Économie, Iie semestre (2011-2012 ; 2012-2013 ; 2013- 2014).
- Professeur titulaire de planification et de contrôle, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie, 1er semestre (2012-2013 ; 2013-2014).
- Professeur titulaire de normes comptables internationales, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie, Iie semestre (2014-2015).
- Professeur titulaire d'économie d'entreprise, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2015-2016).
- Professeur titulaire de gestion extraordinaire, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2015-2016).
- Professeur titulaire d'économie d'entreprise, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2016-2017).
- Professeur titulaire de gestion extraordinaire, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2016-2017).
- Professeur titulaire d'économie d'entreprise, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2017-2018).
- Professeur titulaire d'audit des sociétés, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2018-2019) ;
- Professeur titulaire d'audit des sociétés, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2019-2020) ;
- Professeur titulaire de reporting et de communication d'entreprise, Université de Rome « La Sapienza », Faculté d'économie (2019-2020).

Précédemment chercheur à la Faculté d'économie de l'Université de Rome « La Sapienza ».

Précédemment chargé de recherche à la Faculté d'économie de l'Université de Rome « La Sapienza ».

Professeur à la Scuola Nazionale dell'Amministrazione.

Professeur de cours de l'Institut Supérieur de Formation Judiciaire.

Professeur à l'école de formation professionnelle « Aldo Sancini ».

Professeur de cours de l'Institut supérieur d'éducation économique et financière (2015).

Professeur pour la police des finances - cours sur les normes comptables internationales (2011).

Professeur de l'IFAF pour le master en comptabilité et évaluation d'entreprise (2009-2010).

Professeur pour le master LUISS en IAS/IFRS (2009 - 2010).

Professeur pour le master en Comptabilité et états financiers des cabinets de conseil fiscal (2007- 2009).

Participation en tant qu'orateur à divers séminaires et conventions sur des sujets comptables et d'entreprise organisés par :

- l'Association des experts-comptables et des comptables de Rome
- Institut pour le gouvernement d'entreprise (IGS) ;
- LUISS Guido Carli ;
- Institut d'enseignement supérieur de la magistrature ;
- Università Cattolica Sacro Cuore.

Publications :

Riflesso socio-economico-aziendale della globalizzazione dei mercati [Impact socio-économique et corporatif de la mondialisation des marchés], vol. n° 6 de la série de l'Académie de comptabilité de Rome (2000).

L'eliminazione delle interferenze fiscali e il nuovo regime delle deduzioni extracontabili [Élimination de l'interférence fiscale et nouveau système de déductions hors livres], RIREA, Rivista Italiana di Ragioneria e di Economia Aziendale [Revue italienne de comptabilité et d'économie d'entreprise] (2006).

L'attività del revisore nella considerazione delle frodi contabili [La tâche des auditeurs en matière de fraude comptable], RIREA, Rivista Italiana di Ragioneria e di Economia Aziendale (2006).

Il trattamento contabile degli strumenti finanziari derivati secondo la prassi contabile nazionale e internazionale [Le traitement comptable des instruments dérivés selon les pratiques comptables nationales et internationales], RIREA, Rivista Italiana di Ragioneria e di Economia Aziendale (2008).

Profili contabili dell'affitto d'azienda [Profils comptables des loyers d'entreprise], TELOS, périodique de l'Association des experts-comptables de Rome (2011).

S.r.l., sindaco-revisore tra rischi e opportunità [Sociétés à responsabilité limitée, commissaire aux comptes entre risques et opportunités], Il Sole 24Ore, Règles et impôts (11 avril 2011).

Profili caratteristici delle operazioni con parti correlate [Profils caractéristiques des transactions entre parties liées], Il Corriere Tributario (no. 25/2011).

Contributo alla statuizione dei principi di comportamento del collegio sindacale nelle società non quotate [Contribution à l'établissement des principes de conduite du conseil des commissaires aux comptes des sociétés non cotées], Association des experts-comptables et comptables de Rome (2011).

I derivati di copertura negli accordi di ristrutturazione del debito [Dérivés de couverture dans les accords de restructuration de la dette], Il Corriere Tributario (no. 27/2013).

Evoluzione e Governance dei Gruppi Pubblici Locali: il modello holding [Évolution et gouvernance des groupes publics locaux : le modèle de holding], Gestion des services publics et des infrastructures (no. 3/2013).

Fusioni e Scissioni – aspetti civilistici, contabili e fiscali [Fusions et scissions - aspects civils, comptables et fiscaux], Maggioli Editore (2013).

Le infrastrutture realizzate in regime di concessione nel sistema IFRS: criticità connesse alla rappresentazione indicata dall'IFRIC 12 [L'infrastructure construite sur la base du système de concession IFRS : problèmes liés à la situation indiquée par IFRIC 12], RIREA – Rivista Italiana di Ragioneria e di Economia Aziendale (2014).

Con la riforma del concordato preventivo più tutele per il ceto creditorio dell'impresa in crisi [Avec la réforme du concordat, plus de protection pour les créanciers de l'entreprise en crise], Corriere Tributario, no. 39/2015.

Accordo di ristrutturazione e convenzione di moratoria: effetti per i creditori

Curriculum Vitae Luca Provaroni

finanziari dissenzienti [Accord de restructuration et accord de moratoire : effets pour les créanciers financiers dissidents], Corriere Tributario, no 1/2016.

Crisi d'Impresa. Rilevare, gestire, risolvere [Crises d'entreprise. Identifier, gérer, résoudre], Istituto per il Governo Societario – NEU Nuova Editrice Universitaria (2018).

Le invalidità negoziali e le relative impugnazioni e Il ruolo del notaio nella crisi di impresa e la collaborazione con il giudice – L'operazione di conferimento nell'ambito del Concordato Preventivo [La nullité des contrats et les recours y afférents et Le rôle du notaire dans la crise des affaires et la coopération avec le juge - L'opération d'apport sous le Concordat préventif], Fondazione des notaires italiens, en collaboration avec l'Institut supérieur de la magistrature, Bibliothèque de la Fondation, n° 2/2019.

Crisi di impresa e insolvenza (Codice della Crisi e dell'Insolvenza – di economia e diritto d'impresa) [Crises d'entreprises et insolvabilité - aperçus économiques et de droit des sociétés] – Institut pour la gouvernance d'entreprise - série de collections – Maggiori Editore (2020)

Accesso al sovraindebitamento: la sorte degli atti dispositivi in frode ai creditori - Analisi critica sui profili di inammissibilità, diniego di omologa, revoca ed esdebitazione alla luce della novella di cui alla Legge n. 176/2020 – [Accès au surendettement : le destin des dispositifs de cession dans la fraude au créancier - Analyse critique des profils inéligibles, du refus d'homologation, de la révocation et de la libération de la faillite à la lumière des nouveaux articles de la loi italienne n° 176/2000]- *Altalex* (2022).

Formation :

Diplôme d'économie obtenu le 15 juillet 1999, à l'Università degli Studi di Roma « La Sapienza », avec un mémoire d'économie d'entreprise portant sur « l'impact socio-économique et corporatif de la mondialisation des marchés ». Note : 110/110 avec mention. Mémoire publié par l'Académie Romaine de Comptabilité comme vol. no 6 de la série de l'Académie.

Diplôme d'études secondaires : note 60/60.

Langues étrangères :

Bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

J'autorise le traitement de mes données personnelles conformément à la réglementation en matière de confidentialité.

Rome, 24 mars 2022

Luca Provaroni

In fede
